**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 59 (1921)

Heft: 25

Artikel: "L'aigle"

Autor: Mogeon, L.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-216476

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE ...

VII

HEURE de la causette a souné, voisine, venez prendre le frais sous les marronniers. Sentez-vous la bonne odeur? La brise du soir a passé sur les foins coupés, sur les sureaux en fleurs et sur les roses qui s'effeuillent au soleil couchant avant d'arriver jusqu'à nous. Voyez, la terre repose, lasse de tous les pas qui l'ont foulée et le jour s'endort dans l'ombre des chemins creux. Seules, les étoiles veillent au fond de cette douce nuit : venez, voisine, il fera bon causer en regardant scintiller leurs petites lumières protectrices.

Et puis, il faut tout vous dire, j'ai besoin, ce soir, de m'humilier devant cette belle nature. Ne riez pas, c'est sérieux, très sérieux. Cela m'est venu tout à l'heure, en allant chercher l'eau à la fontaine. La vie, apaisée, faisuit silence sous les toits et dans les champs; le crépuscule rayonnait, et devant la beauté de ce calme soir d'été j'ai songé, avec un peu de honte, à nos sempiternelles récriminations. Aujour-d'hui, par exemple, où cependant aucun ennui réel n'a troublé notre sereine villégiature, n'avons-nous pas gémi à propos de tout et de rien?

Nous nous sommes levées de méchante humeur, éveillées trop tôt par le chant éperdu des oiseaux et ourtant n'est-ce pas à eux que nous devons cette fraîche promenade matinale qui, je crois bien, vaut mieux qu'une heure de paresse. Ensuite il y a eu le combat contre les mouches et les guêpes, comme si les pauvres bestiales n'avaient pas, comme nous, droit au soleil, voire même aux confitures... il y a eu, enfin, les lamentations d'usage sur la chaleur. Sur la bonne chaleur, si ardemment souhaitée aux temps froids! Quand sévissait l'hiver, il semblait que nous ne verrions jamais assez vite briller le soleil d'été. Voici un mois, à peine, qu'il fait rougir les fraises des bois et déja nous nous en plaignons... tout comme nous nous sommes plaintes de la bise de novembre, du gel de l'hiver et des caprices du printemps. Venez, ma voisine, allons faire notre meaculpa sous les marronniers et convenons ensemble, voulez-vous, que se contenter de ce que l'on a c'est en posséder le double.

L'Effeuilleuse.



## L'A VOLIU COMPRINDRE

AI a bin dâi z'affére dein sti mondo qu'on pâo pas compreindre. On coudhie bin vo lè z'esplliquâ, mâ bernique! Mé on vo recorde moins on ein sâ. l'è inutilo.

Vo vo rappelo oncora, prau su, de clli que l'asseyive de compreindre cein que l'e qu'on meracllio. Clli corps s'appelave Maillon. Va adan vè lo menistre et lài fà:

- Dite-vâi, monsu lo menistre, qu'è-te qu'on merâcllio ?
- Eh bin! n'è pas bin dèfecilo à comprindre po dâi dzein que lâi a que sant suti, dégourdi et démourti. Mâ, po dâi z'autro, sarâi pe facilo à lau fére fére onna verya dein la louna qu'à lau z'esplliqua cein bin adrâi. A vo, Maillon, vo vu cein fére eintra dein la cabosse ao picolon, avoué de l'intuition, quemet diant lè régent ora. Teni-vo bin drâi, lo veintro reintra on bocon, la tita drâite et lè cousse bin serraïe. Vo z'alla vére passa on merâcllio.

Mon Maillon se tegnâi asse râ qu'on passi de vegne, le get grand âovert, quemet dâi falot de pousta. Adan lo menistre, fâ quatro pâ ein amon. Pú tot d'on coup, ie revint vé Maillon âo grandissime galop et pu.... ellia! lâi fot âo bas de la rîta, dau côté iô on ne met pas de lenette, on coup de pî d'onna taula fooce que lo poûro Maillon l'a trebelhî, lo veintro l'è parti ein derrâ, la rîta l'a verî et l'a fé onna mouettâie:

— Ouaih!

Pu lo menistre lâi a de:

— Ai-vo acheintu oquie?

- Tonnerre! mè peinso prau que i'é achenitu oquie. Se n'é pas cru que mè bouî allâvant se verî sein desen dèse!
- Eh bin, se vo n'avâi rein acheintu, sarâi on merâcllio. Compreinde-vo?
- l'ameré atant ne pas avâi compra. Fâ mau bin davâi voliu compreindre.

Et vah! fâ mau bin de voliâi compreindre.

L'autr'hi lâi avâi pè lo bou de Cery, on homme que l'ètâi tot fou pè la tita. Verîve su li-mêmo quemet on carrouset. Et pu fasâi dâi bramâïe à assordolhi on tenot à lizé. L'ètâi fou à tsavon. Dâi coup, ie bramâve dâi reponse que la fin l'ètâi: personne physique. Einfin quie, dâi z'affère à lâi rein compreindre.

I'é adan de dinse âo diretteu:

— Dite-vâi, monsu, stisse qu'è-te que l'a zu que l'è vegnâi tot fou ?

Et lo diretteu m'a repondu:

— L'a voliu compreindre lo papâi que l'a 75 quiestion po l'impoût de guierra!

Marc à Louis, du Conteur.

Pour la vie. — Une villageoise, écrivant aux parents d'un nourrisson confié à ses soins, termina sa lettre par cette formule naïve : « Je suis avec respect, Monsieur et Madame, votre nourrice pour la vie. »

#### « L'AIGLE »

E premier bateau de ce nom commença à circuler le 25 juin 1837. Il avait été construit par une société genevoise qui le lança Creux de Genthod, où, pour le dire en passant, se trouvé, converti en restaurant, le Petit Mont-Blanc. De la force de 80 chevaux, l'Aigle No I1 fut vendu plus tard à la compagnie d'Italie, qui acheta également la Ville de Nyon, qu'elle débaptisa pour l'appeler Italie, de même que l'Aigle devenait Simplon. Deux autres bateaux firent partie de cette compagnie: le Chablais et le Petit Mont-Blanc, construits en Savoie. Nous nous souvenons très bien de les avoir vus naviguer tous quatre et aborder au vieux ponton du débarcadère en face de l'Hôtel Beau-Rivage. Ordinairement, le Petit Mont-Blanc et le Chablais leur coque était blanche — arrivaient de St-Gingolph en décrivant une courbe gracieuse vers les bains Rochat. Le Simplon était massif. De loin, on entendait le bruit de sa machine qui faisait : plon, plon, plon!

En 1855, l'Aigle eut une existence mouvementée. A cette époque, il n'y avait pas d'horaire fixe. Les bateaux se disputaient la clientèle et usaient de procédés parfois dignes de pirates. Nous en avons déjà dit quelques mots 2. Aussi, quand on veut parler du bon vieux temps, convient-il de faire des réserves et de reconnaître que les mœurs se sont adoucies sur le lac. La vie des passagers court aujourd'hui moins de risques qu'autrefois; les navires, sous la direction d'une unique compagnie ;observent une stricte discipline facilitée par l'absence de tout souci, pour le capitaine, de faire monter à son bord le plus de voyageurs possible, afin de renter l'entreprise. Et si, pendant les années de guerre, et en cette période de sécheresse que nous avons traversée, il y a eu moins, même en hiver, de circulation à vapeur sur le Léman qu'en 1855, chacun en a pris philosophiquement son parti, les actionnaires aussi bien que les amateurs de courses en plein lac. Il n'y avait pas à craindre qu'un concurrent vînt troubler la douce existence des bureaux auxquels tous les espoirs restent permis.

Ce n'est pas une chose banale qu'une rencontre de deux bateaux à vapeur sur le lac Léman. A part celle du *Cygne* avec le *Rhône*, en 1883, il n'y en a guère dans les souvenirs des plus anciens riverains. Il y en a eu pourtant d'autres.

« Le dimanche 22 avril 1855, lisons-nous dans le Nouvelliste, qui reproduit le Journal de Genève, entre Rolle et Morges, l'Aigle, parti de Genève, tenait le large, et ne se doutait pas qu'à raison de la forte bise qui régnait, l'Helvétie présenterait bâbord, car ses manœuvres n'indiquaient pas que ce fût son intention. Mais pour une cause que nous ignorons, il n'en fut pas ainsi. Au moment où les deux bateaux allaient se croiser, l'Helvétie voulut prendre sa place et présenta par conséquent le flanc à la proue de l'Aigle. Le mécanicien de ce bateau, immédiatement averti, arrêta subitement la machine et battit en arrière, mais l'impulsion était trop forte, et il n'y eut pas moyen d'arrêter le choc. Le beaupré de l'Aigle fit brèche dans le tambour des roues de l'Helvétie, se brisa et continua à raser le flanc du bateau jusqu'à la proue, qu'il a endommagée. Quant à l'Aigle, la tête d'aigle, ses ornements et la galerie de la proue sont au lac et perdus. L'énorme pièce de chêne sur

<sup>1</sup> C'est par erreur que nous avons, dans le Nº du 1\* jan vier dit que c'était l'Aigle Nº 2 qui était devenu le Simplon. <sup>2</sup> Voir le Conteur du 1° janvier 1921. laquelle est arrèté le taille-mer, est fracassée jusqu'à deux pieds au-dessus de la flottaison, mais il n'y a eu aucune voie d'eau. L'Helvétie, de son côté, n'a pas, que nous sachions, beaucoup souffert, et elle a pu continuer sa course jusqu'à Genève. Arrivé à Ouchy, l'Aigle a embarqué des charpentiers qui se sont mis immédiatement à l'œuvre, si bien que les deux bateaux ont pu recommencer, hier, l'un et l'autre, leur service.

» Ainsi donc, cet accident que le bruit public avait singulièrement grossi, n'a point eu de funestes conséquences, grâce surtout à la présence d'esprit du mecanicien de l'Aigle, M. Hook qui, en praticien consommé, a tout de suite reconnu le danger et l'a conjuré autant qu'il l'a pu.»

Un mois plus tard, le 20 mai, à Cully, ce n'est plus une rencontre anodine, c'est une scène mouvementée qui se produit. Il faut savoir que « l'embarquement » ne se pratiquait pas comme de nos jours; il fallait monter au préalable dans un petit bateau, une barque à fond plat - comme on en voyait beaucoup, comme on n'en voit plus - qui, investi officiellement pour ainsi dire de cette prérogative, s'avançait vers le vapeur; celui-ci tendait une échelle, et l'on grimpait sur le pont - comme aujourd'hui encore quand il faut se rendre sur un transatlantique. Vous voyez l'origine du mot « embarquement »; on pourrait tout aussi bien dire « embateaument ». Dans ses Voyages en zigzag, Rodolphe Tæpfer a sur cette opération une ou deux pages pittoresques.

Done, l'Aigle arrive à 6 heures du soir devant Cully. Il y avait plus de soixante personnes à embarquer; il fallut trois petits bateaux; l'un de ceux-ci était un peu en retard et du côté opposé des deux autres, si bien que le capitaine, mal renseigné, ayant donné l'ordre « en avant », il en résulta ce qui suit :

« Trois personnes, un Anglais et une dame, tombèrent dans le lac; un quatrième passager se retint d'une main au bas de l'escalier et demeura ainsi accroché, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture et tenant de l'autre main son enfant âgé de trois ans, tandis que sa femme restait sur le troisième bateau.

» Le plus grand des autres bateaux, qui sert ordinairement à l'embarquement, vint rapidement au secours des naufragés; l'un des bateliers atteignit l'une des dames qui se noyait; d'autres retirèrent de l'eau l'Anglais et l'autre dame que sa robe de soie avait re-L. Mogeon. tenue à la surface.»

## A PROPOS DU COSTUME VAUDOIS



OUS ne nous trompions pas en disant que la lettre de notre « Vieille amie » sur le costume vaudois allait provoquer une polémi-

Ces dames s'expliquent. Du choc des opinions iaillit la lumière.

\* \* \*

Maintenant la cause est entendue.

Mon cher Conteur,

Votre correspondante anonyme a une âme bien vaudoise et la manifeste par un amour un peu exagéré, peut-être, pour le vert qui fait si bien dans notre écusson.

Elle en veut partout, à la jupe de celles qui ont adopté le costume, à la coiffe, ici avec un peu de blanc, et pourquoi pas avec «Liberté et Patrie»? Dans son idée, toute Vaudoise doit être une espèce d'écusson ambulant. Chacun son goût!

Pour moi, je préfère à ces épinards poussant en graine le costume tel que l'ont porté nos aïeules, jeunes et vieilles, et tel que cherche à le faire revivre l'Association des Vaudoises.

On lui reproche d'être austère et de ne pas être seyant à la jeunesse! C'est une opinion, mais combien fausse! Il suffit, pour s'en convaincre, d'assister à une réunion de l'Association et de voir combien toutes celles, jeunes et moins jeunes, qui savent le porter, en sont avantagées. Les jeunesses, le frais minois encadré de la dentelle noire de la coiffe qui fait valoir les jolis cheveux, la jupe claire laissant voir un joli bas de jambe; celles dont le nombre de lustres comporte des cheveux gris et dont la jupe, comme il sied, est d'étoffe plus sombre, y trouvent un regain de jeunesse.

Mais voilà, tout comme quelle mode que ce soit, il faut « savoir » porter tout cela et si on ne sait pas, tous les verts du monde ne feront pas qu'une femme, mal fagottée sera toujours peu plaisante à regarder.

Votre correspondante, si je saisis bien sa peńsée, désirerait voir l'Association des Vaudoises créer un costume d'apparat, s'inspirant des couleurs nationales, vert et blanc, domaine dans lequel l'imagination s'est déjà livrée à de vraies débauches. Combien n'en a-t-on pas déjà vu, de ces costumes de cantine, qui n'avaient de vaudois que le nom et le vert! C'est justement pour lutter contre tous ces travestis et pour nous débarrasser une fois pour toutes de ces relents de carnaval, que s'est fondée l'Association des Vau-

Elle n'a toutefois pas l'intention de s'imposer à personne et il est certain qu'elle n'intentera aucun procés de lese-goût à celles de nos compatriotes qui e trouvront belles sous un bonnet vert vaudois et une jupe vert épinard. Elle leur demande simplement de ne pas se figurer porter le costume vaudois.

Pour nous, Vaudoises de l'Association, ce que nous préférons, en fait de « vers », ce sont ceux qu'écrit si bien notre sympathique présidente. Nous les apprécions beaucoup et nous n'en aurons jamais assez!

S. Emery-Veillard Présidente de la section de Genève de l'Association des Vaudoises.

...Ce bonnet vert et blanc est bon pour le matin, pour faire les nettoyages !...

Mme Gaudard Présidente de la section d'Orbe de l'Association des Vaudoises.

Galant. - S. est toujours galant avec les dames Il rencontre une vieille coquette et lui dit à brûle-

- Madame, vous rajeunissez tous les jours.
- Mais, monsieur S., vous vous moquez. Eh bien, mettons tous les deux jours, madame.

Ponctualité. - Sache, mon enfant, que la précision et l'exactitude sont deux grandes vertus dans la vie, imite, dans sa ponctualité, le soleil qui se lèv à la pointe du jour, jamais avant, jamais après!

## « QU'IL VIVE ET SOIT HEUREUX »

(A.T.) Jusqu'ici on attribuait à Jean-Jaques Porchat, le poète lausannois (20 mai 1800-2 mars 1864). la paternité du refrain Qu'il vive, qu'il vive et soit heureux! Ciel, entends nos vœux! qui se chante dans toutes les fêtes et dans tous les banquets et qui se trouve dans le Vivat au pays que J.-J. Porchat, revenu de Paris, écrivit à Florency sous Lausanne le 3 mars 1857. Or, voici qu'un journal affirme que ce refrain a été chanté pour la première fois à Rome, à l'Ecole française des Beaux-Arts, le 23 juin 1840. Gounod chanta des vers que Lefuel avait composés le jour même; les invités répétaient en chœur le refrain:

> Amis, un beau jour s'est levé Pour notre Académie. Ce jour nous a ramené La fête du génie: Ce génie, que tous nous aimons, C'est Ingres! A sa santé, buvons. Qu'il vive et soit heureux, O ciel, entends nos vœux!

Pour vouloir chanter dianement Les succès de la vie: Pour célébrer son beau talent, Qu'à la France on envie, Un poète s'est-il levé? Non; mais notre cœur a parlé. Qu'il vive et soit heureux, O ciel, entends nos vœux!

Combien de chefs-d'œuvre ont marqué Les phases de sa vie? Homère et Virgile ont trouvé Le peintre du génie; Et déjà l'immortalité Fixe sa place à leur côté. Qu'il vive et soit heureux, O ciel, entends nos vœux!

Sur lui veille un ange gardien Qui sait, par sa tendresse, Charmer les ennuis, le chagrin, Eloigner la tristesse. A tous deux offrons nos souhaits, Tout notre amour et nos respects; Vivez, soyez heureux, Le ciel entend nos vœux!

Ce chant a été rapidement oublié, mais le refrain est devenu populaire. J.-J. Porchat, qui avait séjourné de 1842 à 1857 à Paris y avait peut-être eu connaissance des vers de Lefuel et en avait repris le refrain pour son Vivat au pays.

#### C'EST DÉLICIEUX



UE voulez-vous de mieux qu'un groupe pas trop grand, sept à huit, au plus - d'amis unis par une fidèle et solide affection.

plus de la moitié de la part du bonheur que l'on peut réaliser plus ou moins aisément ici-bas. Mais l'affection ne suffit pas, à elle seule, pour assurer la bonne marche et la sécurité de la barque qui emmène ces amis à travers les vicissitudes et les inconnues de la vie. Il faut autre chose encore : Une similitude de goûts, un bon caractère, de la tolérance réciproque, un esprit de conciliation, exempt toutefois d'une faiblesse qui pourrait avoir ses inconvénients, savoir ce qu'on veut. Enfin, à tout cela, si l'on ajoute une ration de gaîté de bon aloi,ce sera parfait.

Parfait! Permettez! Ce n'est pas tout à fait juste, car s'il est des choses qu'il faut avoir pour réaliser le but cherché, il en est d'autres, en revanche, qu'il ne faut pas avoir. Elles gâteraient tout. Ainsi, pas de ridicule suceptibilité, pas de sotte jalousie, pas d'autoritarisme provoquant. Il faut pouvoir parler à cœur ouvert et lâcher un peu les rênes à la « chine ». Bien entendu, celle-ci doit respecter certaines limites qu'il est toujours dangereux de franchir et où le coup porté frappe d'autant plus profondément qu'il vient d'une personne qui nous est plus chère et de laquelle on a sujet de n'espérer que du bien.

Mais, allez-vous dire, c'est très bean, tout cela, c'est magnifique; seulement, le moyen de récentr groupe, même très restreint, d'amis qui, en même temps, aient tout ce qu'il faut avoir et qui soient exempts de tout ce qu'il ne faut pas avoir pour réaliser l'idéal rêvé? Ce seraient des phénix. Et, diable! on n'en rencontre pas tous les jours; ils ne vont pas en

Ah! nous vous accordons que le hasard a une part dans cette réalisation. Mais le hasard est un collaborateur sur lequel il faut toujours compter plus ou moins; il court les chemins; on a beaucoup de chance de le rencontrer un jour ou l'autre. Ouvrez l'œil.

Quoiqu'il en soit, et nous parlons en connaissance de cause, croyez bien qu'il ne s'agit pas du tout d'une impossibilité, d'une utopie. Ne vous découragez pas; essayez. Vous verrez, c'est tout simplement délicieux.

## NOS ÉCOLIERS ÉCRIVAINS

Un de nos lecteurs a l'obligeance de nous envoyer les phrases suivantes relevées dans des compositions d'ecoliers:

Qu'est-ce qu'un pélerinage ?...

Une fabrique de manteaux.

Les Mormons sont de petits animaux.

54: Sc L'intelligence des imbéciles se manifeste par leurs \* \* \*

Composition sur ce sujet : La « Vache » :

...et quant elles sont trop soule, elle saute. C'est pourquoi il faut pour pas qu'elles périssent, il faut les percer...

L'évidence. - Un ardent partisan de la peine de mort s'évertuait, au cours d'une discussion, à en démontrer l'efficacité. A l'appui de son opinion, il citait entr'autres cet argument:

« J'estime que rien n'est plus salutaire que es moyen de répression pour corriger ces criminels, et que de les mettre à mort pour leur apprendre à